

Licence Communication et arts du spectacle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Communication et arts du spectacle. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037562

HAL Id: hceres-02037562

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037562>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Communication et arts du spectacle

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J (déposant)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP)

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Communication et arts du spectacle* de l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1), Toulouse 2 Jean-Jaurès (UT2J) et Toulouse 3 Paul-Sabatier (UT3) propose un parcours bi-disciplinaire au carrefour de la communication et de la culture avec un accent sur l'usage des nouvelles technologies.

Après les deux premières années communes (L1 et un début de spécialisation en L2), elle se différencie (en L3) en deux parcours : d'une part *Information - Communication*, d'autre part *Arts du spectacle*. Par ailleurs, la L3 se déroule sur deux sites : *Etudes théâtrales* à UT2J et *Information - Communication* à UT3. Pour ce dernier parcours, UT3 dépose un dossier de demande propre.

Fruit de la réflexion et de la collaboration entre trois universités, cette formation s'inscrit dans le droit fil des évolutions professionnelles et de recherche du milieu professionnel qu'elle vise. Les métiers auxquels elle prépare (par exemple animateur culturel, conseiller en communication) sont ceux qui demandent des compétences associant les disciplines artistiques et celles de la communication.

N.B. : Le présent rapport ne fait l'évaluation que des deux premières années et du parcours « Arts du spectacle » en troisième année qui dépendent de l'Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J.

Avis du comité d'experts

L'ensemble de la formation, d'abord tronc commun en L1 et L2 puis spécialisée, au choix, en *Information-Communication* ou en *Arts du spectacle/Etudes théâtrales*, est dense, bien construit, bien équilibré entre théorie, pratique et arts du spectacle/communication, et en adéquation avec les objectifs énoncés, comme avec les compétences à acquérir spécifiées. Toutefois, les quelques lignes relatives aux compétences linguistiques attendues sont imprécises. De plus, les métiers visés pourraient probablement être plus ambitieux pour certains (la fiche RNCP indique toujours une restriction des fonctions accessibles : < Responsable adjoint, enseignant vacataire, assistant-metteur en scène...). Par ailleurs, il conviendrait de spécifier en quelle(s) discipline(s) serait accessible le « métier » d'assistant territorial d'enseignement spécialisé.

La formation, qui n'a que trois années d'existence, semble déjà bien repérée si l'on en juge par le nombre élevé des demandes d'admission (plus de 450 dossiers en 2012) et bien intégrée au sein de l'Université où elle propose des enseignements mutualisés accessibles au sein d'autres parcours licence : le parcours *Arts de la scène* (ADS) est ainsi proposé en discipline complémentaire mineure aux étudiants issus des départements Lettres modernes, Lettres classiques, Philosophie, Espagnol, Histoire de l'art. Elle s'appuie beaucoup sur les outils numériques, qu'elle a largement développés, tant dans les ateliers que dans la pédagogie. Elle collabore aussi avec de nombreuses structures professionnelles qui seraient autant d'expériences professionnelles concrètes pour les étudiants, si une vraie politique de stage était menée. Cela semble toutefois être à l'étude pour un futur proche.

La recherche est déjà largement présente à ce stade de premier cycle universitaire, à la fois au travers des contenus des cours des enseignants-chercheurs de la formation, et d'une unité d'enseignement (UE) de méthodologie en sciences humaines et sociales, comme des modalités d'évaluation de la plupart des disciplines théoriques sous forme de dossiers centrés sur l'analyse des terrains médiatiques et culturels. En outre, les partenariats avec des entités de recherche de l'Université telles que, entre autres, le Laboratoire Lettres, Langages et Arts (LLA CREATIS), l'Institut de

recherches intersites études culturelles (IRIEC) ou encore le Laboratoire d'études de recherches appliquées (LERASS) sont à la fois riches et nombreux.

L'équipe pédagogique est très diversifiée, à la fois issue du monde universitaire et du monde professionnel, et dans cette branche autant de l'organisation de structures artistiques que de la pratique elle-même, dans diverses disciplines en lien avec les compétences annoncées pour une meilleure connaissance « de l'intérieur » du monde du spectacle. Cette diversification de l'équipe pallie au fond en partie à l'absence de conseil de perfectionnement. Dans l'ensemble, les chiffres, aussi bien ceux de la fréquentation que ceux des taux de réussite (en augmentation régulière depuis la création de la formation, et atteignant en moyenne 80 %), sont plutôt encourageants pour un cursus fort de trois années d'existence seulement. Toutefois, le nombre d'étudiants admis dans la L3 Arts du spectacle/Études théâtrales en provenance du parcours commun L1-L2 n'est pas d'une clarté limpide dans le dossier.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche et l'enseignement de ses outils sont présents dès la première année sous forme d'enseignements de méthodologie.</p> <p>L'équipe souligne toutefois la nécessité de consolider les liens avec l'école doctorale.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation et le rapport au monde professionnel sont au centre de cette licence par le biais d'enseignements reliés au monde professionnel des entreprises et des institutions à travers des rencontres, des interventions de professionnels de la culture et de la communication, des visites d'institutions et d'entreprises, l'organisation d'une journée de diffusion du travail des étudiants de la L1.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Une grande place est accordée dans les UE disciplinaires aux projets collectifs et individuels pour la recherche comme pour la pratique dans les enseignements en arts du spectacle, comme pour ceux en communication.</p> <p>Les stages ne sont que conseillés. Néanmoins, à partir de 2014-15, le stage, rendu obligatoire, est de six semaines et doit concerner les domaines artistiques (mise en scène, dramaturgie) ou administratif (diffusion, recherche en arts), voire technique (régies ...). Un rapport d'une dizaine de pages servira l'évaluation du stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Deux à cinq étudiants étrangers sont accueillis à chaque niveau de la formation. Ils viennent d'Amérique du Sud, du Québec et de Turquie. L'équipe pédagogique exprime une volonté de développement à l'international, même si des conventions (non détaillées) ont déjà été signées avec six universités européennes.</p> <p>L'apprentissage d'une langue vivante est présent à raison de 50 heures pour L1 et L2. Seule la L3 Info/Com comprend 84 heures d'enseignement de langue vivante au semestre 6. La L3 ADS partage 50 heures avec l'accompagnement de projet sans précision de partage des heures. Les étudiants choisissent parmi 10 langues. La place de l'anglais n'est pas déterminante.</p> <p>La langue utilisée pour les enseignements est le français.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Une sélection est effectuée dès la L1 limitant les inscrits à 40. Les raisons invoquées sont techniques : matériel audio-visuel, informatique, etc.</p> <p>Le recrutement de la L3 se fait sur dossier.</p> <p>Le taux de réussite de la première promotion de la licence en 2011 était de 71.05 % en L1. Le taux pour la deuxième promotion est de 70 % avec une augmentation à 87.5 % pour la troisième, toujours en L1.</p> <p>Le taux de réussite en L3 passe de 72.2 % en 2010 à 92.3 % en 2013.</p>

	<p>Les passerelles sont d'autant plus importantes que la formation bi-disciplinaire en L1 et L2 nécessite de la part de l'étudiant un choix pour la L3. De plus, elle accueille des étudiants d'autres parcours au titre de discipline « mineure » d'une autre formation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'ensemble des cours est en présentiel. Une place importante est réservée au numérique dans les enseignements en communication, de la création d'affiches assistée par ordinateur à la gestion de l'information en ligne et la compréhension de l'environnement d'une activité de communication sur le web. Dans les unités d'enseignement 2, 9, 11 et 13, les dimensions théoriques et pratiques de la communication sont enseignées. Les ateliers pratiques de chacune de ces UE peuvent donner lieu à des productions numériques d'étudiants. L'équipe pédagogique a également souhaité partir des acquis numériques des étudiants pour atteindre le niveau requis d'exigence.</p> <p>Il faut souligner un appui avec le centre audiovisuel multimédia, service de l'Université, pour l'accompagnement technique des créations audiovisuelles.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants s'appuie essentiellement sur le contrôle continu, ce qui est bien adapté à ce type de formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il conviendrait de mettre en œuvre un portefeuille de compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La formation est récente. Il serait utile de mettre en place, au niveau de la formation, des outils performants, systématisés, pour faciliter un suivi rigoureux des étudiants diplômés ou non.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'information donnée, aussi bien dans ce dossier que dans le dossier « champ de formation » est sommaire. Mais l'équipe semble convaincue de la nécessité de ces dispositifs de pilotage et d'auto-évaluation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Architecture bien équilibrée entre théorie/pratique et arts du spectacle/communication.
- Equipe pédagogique engagée et performante.
- Nombreux professionnels de qualité.

Points faibles :

- Politique de stages à créer : partenariats, suivi, évaluation.
- Conseil de perfectionnement inexistant.

Conclusions :

Cette licence s'appuie sur un projet pédagogique défini, construit et dont l'architecture est bien argumentée. Elle est assurée par une équipe pédagogique solide et bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Il conviendrait que l'équipe poursuive sa réflexion sur l'aménagement des stages, ainsi que sur la question de l'évaluation et de l'évolution des enseignements. Une réflexion pourrait être menée vers l'international, ce qui rendrait cette licence encore plus attractive. Il faut veiller à un renforcement des dispositifs de formation continue (VAP) et de VAE.

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Communication et Arts du spectacle

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010901-010513-RT

■ **Observations :**

- Depuis cette année 2014-2015, nous avons créé un deuxième parcours en L1 : le parcours Danse-cirque & Communication, ouvert à 20 étudiants. À la rentrée 2015-2016, nous ouvrirons donc la majeure Danse-cirque en L2 (nous aurons donc trois majeures : majeure Communication, majeure Théâtre et Majeure Danse et cirque). Dans la logique de « spécialisation » dans chacune des trois disciplines, une L3 Danse-Cirque sera créée à la rentrée 2016.
- Concernant le passage de la L2 à la L3, nous devons préciser que la synthèse envoyée concerne davantage la majeure communication. En effet, les chiffres montrent bien qu'à partir de l'année 2013-2014, 17 étudiants de 20 inscrits dans la Majeure Théâtre se sont inscrits en L3 études théâtrales, ce qui représente un pourcentage important.
- Le stage en L3 est devenu obligatoire en 2014-2015 et il reste fortement conseillé dès la L1.
- Un conseil de perfectionnement sera créé cette année 2014-2015 pour l'ensemble de formations du département Art&Com, ainsi qu'un conseil de perfectionnement pour la mention Information-Communication sur le site toulousain.